

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A cause de la mécanisation

et de la rationalisation de l'agriculture...



Cliché de la Ligue pour la Protection de la Nature

...le nombre des oiseaux diminue

CADEAUX appréciés pour NOEL et NOUVEL-AN

Avis aux membres de la S. P. R.

Collection classique de 19 volumes. Format de poche, in-16 écu (13 x 10 cm).

Textes intégraux. Edition de luxe. Riche reliure en toile souple de 4 couleurs.

Sur les prix de catalogue ci-dessous, **remises aux membres du corps enseignant**: 15 %;

20 % pour 6 volumes; 25 % pour la collection complète.

Envoi contre remboursement. **Examen réservé à la réception.**

<i>Sainte-Beuve</i>	<i>Volupté</i>	9.—
<i>Stendhal</i>	<i>La Chartreuse de Parme</i> .	11.—
<i>Flaubert</i>	<i>L'Education sentimentale</i> .	11.50
<i>Laclos</i>	<i>Les liaisons dangereuses</i> .	10.50
<i>Fromentin</i>	<i>Dominique</i>	8.50
<i>Balzac</i>	<i>Le Lys dans la Vallée</i> . .	9.50
<i>La Rochefoucauld</i>	<i>Sentences et Maximes morales</i> .	6.50
<i>La Bruyère</i>	<i>Les Caractères</i>	9.—
<i>de Maistre</i>	<i>Considérations sur la France</i> .	7.—
<i>Voltaire</i>	<i>Facéties</i>	8.50

<i>Chateaubriand</i>	<i>Atala, René, Vie de Rancé</i> .	9.50
<i>Lamennais</i>	<i>Œuvres</i>	10.50
<i>Baudelaire</i>	<i>Curiosités esthétiques</i> . .	11.—
<i>Du Bellay</i>	<i>Les Regrets</i>	6.50
<i>Vigny</i>	<i>Poésies complètes</i>	8.—
<i>La Fontaine</i>	<i>Fables</i>	10.—
<i>Lamartine</i>	<i>Méditations et</i> <i>Nouvelles Méditations</i> . .	9.50
<i>Musset</i>	<i>Théâtre</i>	10.50
<i>Marivaux</i>	<i>Théâtre</i>	11.—

Le tout formant la bibliothèque de l'homme cultivé

Dépositaire-expéditeur: **Robert Frick**, instituteur retraité, c/o Imbert, rue Dancet 16, Genève

COIFFURE HAUTE MODE
PARIS - GENÈVE

Umbert

Coiffeur-Biosthéticien
Agrégé S.F.B. Paris

3, rue Dancet - Tél 25 34 41

Pour vos tricotés, toujours les
LAINES DURUZ Croix-d'Or 3
GENÈVE



30 lits
Dortoir 50 places
Arrangements
pour sociétés et écoles
Narcisses
SALLES POUR
BANQUETS
ET NOCES

Hôtel-Restaurant de CORBETTA

R. Zamoting-Boi - Tél. (021) 5 91 20

VILLE D'YVERDON

ÉCOLE PROFESSIONNELLE POUR MÉCANICIENS ET MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS

Forme en quatre ans les mécaniciens et mécaniciens-électriciens complets.

Délai d'inscription pour la nouvelle année scolaire: jusqu'au **31 décembre**.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole, rue Pestalozzi 17, tél. (025) 2 25 15.

Les élèves dont les parents habitent Yverdon sont exonérés de la finance d'écologie.
La Municipalité.

Partie corporative

VAUD

Gymnastique — Echallens

Mardi 6 décembre à 16 h. 45, à la grande salle du Château à Echallens.

Jeune Parisien

Quelle famille d'instituteur ayant un ou plusieurs enfants prendrait en pension un jeune Parisien de 12 ans ?

S'adresser à Jean Groux, Peney-le-Jorat (VD).

Cours de soudure Castolin

Cours spécial le mercredi après-midi 14 décembre dès 14 heures, pour des travaux à exécuter au gaz propane, avec les appareils Primus.

Les collègues qui possèdent un appareil voudront bien l'apporter.

Rendez-vous à l'entrée de l'usine Castolin à St-Sulpice, à 14 heures.

Le versement de la finance (2 fr.) tiendra lieu d'inscription : CCP II 22018 — Sté vaud. de trav. man. et RS, Lausanne.

Le Comité.

« VACANCES POUR LA JEUNESSE,
TEMPS PERDU ? TEMPS GAGNÉ ? »

Causerie de Maurice Rouchy

A l'occasion de l'assemblée annuelle de « Vacances des jeunes », M. Maurice Rouchy, attaché à la direction générale des CEMEA, à Paris, parlera samedi 10 décembre, à 17 h., à l'Aula de l'Ecole secondaire de Villamont, à Lausanne.

Maurice Rouchy est bien connu de nombreux collègues ; il a pris plusieurs fois la parole dans nos associations professionnelles.

Sa causerie lui donnera l'occasion de démontrer que l'action de l'éducateur n'est pas moins importante à certains moments qu'à d'autres et que ce qui s'acquiert dans le temps de détente contribue à la formation de la personnalité et au développement de l'intelligence, complétant ce qui s'acquiert en classe.

Chacun est invité à venir entendre Maurice Rouchy ; les jeunes collègues qui se souviennent de l'avoir vu à l'Ecole normale seront heureux de reprendre contact avec lui.

NEUCHÂTEL

Visite d'usine

Pour terminer un premier cycle de cinq visites d'usine nous organisons, toujours en étroite collaboration avec le Centre d'information et de « public relations » (CIRP) de Genève, la visite de la manufacture d'horlogerie Le Porte-Echappement S.A. à La Chaux-de-Fonds, **le mercredi 7 décembre 1960.**

Les participants sont priés de se retrouver à 14 h. 30 **devant le Garage des Entilles** (sortie ouest de La Chaux-de-Fonds).

Les inscriptions sont à adresser au président de la SPN-VPOD (Roger Hügli, case postale 23, Colombier) jusqu'au lundi soir 5 décembre.

Le Comité central.

COMITÉ CENTRAL

Séance du 21 novembre 1960

Le procès-verbal est lu par son auteur, Mlle Schmid, et adopté avec remerciements.

Bien que les fêtes du Centenaire soient révolues, certaines questions nous préoccupent encore beaucoup :

— Les comptes sont définitivement bouclés avec un déficit pas trop considérable que la caisse générale peut supporter.

— Le théâtre a donné une représentation à La Chaux-

de-Fonds qui laisse un bénéfice de cent trente fr. — Le film retient le plus clair du temps de cette séance interminable. Le contrat, en raison de l'allongement de la projection, doit être révisé. Ce n'est pas simple du tout : faits et exigences inattendus sont bien de nature à voiler pour nous l'éclat d'une réussite indéniable sur le plan artistique.

Mlle L. Rosselet nous fait un compte rendu de l'entrevue qu'ont eue « ces dames » avec le chef du Département pour l'exposé des revendications spécifiquement féminines. Tout s'est bien passé. Les principales porte-parole étaient Mlles Schweizer, député, et Suzanne Voumard, notre collègue. M. Luc de Meuron était présent.

Mlle Schmid nous parle d'une sorte de congrès de l'Ecole des parents auquel elle eut l'avantage de participer, à Vevey, le 6 novembre. Il se fait un beau et intéressant travail à l'intention de futures mères pour les préparer à leur tâche d'éducatrice, des parents en général qui cherchent à comprendre mieux leur progéniture, singulièrement de ceux qui sont désorientés par leurs échecs et les réactions de leurs enfants, des éducateurs de profession et des personnes chargées de tâches sociales. Des cours, entretiens, consultations, services de renseignements sont organisés pour apporter au mieux la solution aux problèmes et conflits éducatifs et familiaux.

Séance levée après 23 heures.

W. G.

JURA BERNOIS

A l'Ecole normale des instituteurs

Le club de football de notre communauté a enrichi récemment son palmarès d'une belle victoire en battant par 7 buts à 1 le club similaire de l'Ecole de commerce de Delémont.

D'autre part, notre communauté a reçu, le 12 novembre passé, M. Henri Monnerat, instituteur à Cour-

chapoix, pianiste diplômé du Conservatoire, qui, dans une audition commentée d'une parfaite tenue nous a révélé un aspect de son art et de ses talents pianistiques.

Aimablement présenté par M. Pierre-Alain Schmid, président en charge de la communauté, M. Monnerat a joué des œuvres de Bach, de Schumann, de Honegger,

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

etc., faisant preuve d'une exquise sensibilité, alliée à une technique dont la sûreté n'a d'égale que la probité dans l'interprétation. Méprisant les effets brillants, M. Monnerat opte toujours pour l'interprétation honnête, raisonnable et bien équilibrée. Aussi a-t-il connu, chez ses futurs collègues, un succès délirant !

Cette audition servit de cadre à une manifestation de reconnaissance et d'estime envers M. Gérard Tschoumy, professeur de culture physique, qui achève sa 40^e année d'enseignement. Des vœux lui ont été présentés par le président de la communauté, au nom des élèves ; puis, M. Guéniat, directeur, a retracé les grandes lignes de l'activité scolaire et extra-scolaire de M. Tschoumy, en mettant surtout en évidence l'œuvre novatrice de ce maître en matière de culture physique tant sur le plan scolaire que dans nos sociétés

de gymnastique, et en soulignant l'immense somme de travail fournie par celui-ci dans les organisations les plus diverses.

Profitant de cette réunion fort amicale, qui comptait plusieurs maîtres de l'Ecole, M. Guéniat a également remercié M. René Bourquin, professeur de mathématiques, pour avoir tenu les comptes de l'Ecole normale durant 30 années, fonction accessoire dont il vient d'être relevé, à sa demande, par la direction de l'instruction publique, et qui sera dès lors confiée à un fonctionnaire de la recette de district.

Après quoi, maîtres et élèves s'en furent jouir de la semaine de congé dit de Saint-Martin (ah ! quel brave saint !), qui coupe fort agréablement le long trimestre d'automne.

DIVERS

Cadeaux appréciés pour Noël et Nouvel An

Avis aux membres de la S.P.R.

Collection classique de 19 volumes. Format de poche, in-écu (13 × 10 cm.). Textes intégraux. Edition de luxe. Riche reliure en toile souple de 4 couleurs. Chaque volume avec signet, protège-livre et étui. Sur les prix de catalogue, **remises** aux membres du corps enseignant : 15 % ; 20 % dès six volumes ; 25 % pour la collection complète. Envois contre remboursement. Examen réservé à la réception. Prix : de 6 fr. 50 à 11 fr.

Commandes à Robert Frick, instituteur retraité, c/o Imbert, rue Dancet 16, Genève.

Pour les détails, consulter l'annonce.

« L'Ecolier romand »

Numéro spécial de Noël (36 pages)

Un très beau numéro de fête, en couleur, riche et varié. De ravissantes illustrations signées Juliette Du

Pasquier, Paul Froidevaux, Jacques Perrenoud, Laurent Pizzotti (auteur de la couverture), Janos Czank. un bricolage-encartage d'Annie Vallotton : la rosace de Noël, à découper, colorier et monter. Une grande nouvelle de Simone Cuendet : « A Noël tout arrive ». Un negro spiritual de Noël (texte anglais, traduction et illustration).

« Sonnez Noël autour du monde » — Un récit de Noël provençal — « Alanda », conte de Noël africain — Un cadeau à confectionner : le poisson-miroir, créé par Suzanne Aitken — La seconde partie du concours « La bonne piste », avec prix magnifiques offerts par « Le Pêcheur et Chasseur suisses », « La Terre vaudoise » et « L'Ecolier romand » — Une saynète, et toutes les rubriques habituelles : un bel article de l'Oiseleur, les feuilletons, les blagues, etc.

Prix de ce numéro spécial, y compris l'encartage : 55 ct. Abonnement annuel dès janvier 1961 : 6 fr. (Tous les nouveaux abonnés auront droit au numéro de Noël 1960 gratuit.) Administration : rue de Bourg 8, Lausanne. Compte de chèques II 666.

Pension dans famille

cherchée pour gentil garçon de 13 ans, bien portant.
Offres avec références à

D. Ochsenbein, 10, avenue du Léman, Lausanne

Collègues, faites enregistrer les productions de vos élèves, les sociétés que vous dirigez, ou copier des bandes magnétiques sur

MICROSILLON

Références — Conditions intéressantes

B. ZIMMERMANN Chézard NE Tél. (038) 719 90

Partie pédagogique

DES BOURSES D'ÉTUDES

La Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel vient de publier un mémoire important sur la situation sociale des étudiants de l'alma mater neuchâteloise.

Cet ouvrage a essentiellement pour propos de démontrer que les conditions sociales actuelles de l'étudiant sont loin de favoriser l'accès aux échelons supérieurs de l'instruction à n'importe quels jeunes gens doués. Il postule comme une nécessité impérieuse la démocratisation **réelle** de l'enseignement supérieur.

On comprend que la fédération précitée, travaillant à la défense culturelle et matérielle de ses membres, se soit souciee d'un tel problème qui, au reste, figure précisément dans son programme d'action. Et ce n'est pas sous la forme d'une pure revendication syndicale qu'elle le fait, mais elle se refuse à considérer que les études soient avant tout l'apanage d'une classe privilégiée. Et il s'agit ici, sans aucune exagération, d'une question cruciale, car il faut songer très sérieusement aux cadres de la société de demain. Qu'on pense aux pas de géant qu'effectuent les nations à l'avant-garde aujourd'hui dans le domaine scientifique. Cette préoccupation déborde donc de la sphère cantonale pour s'étendre sur le plan national. La Suisse se doit de trouver une solution si elle ne veut pas courir le risque d'un amoindrissement certain, voire d'un isolement dans la voie irrépressible des découvertes et de leurs incidences sur la technique moderne.

A Neuchâtel, aujourd'hui.

Une enquête a porté sur les étudiants à l'exclusion des étrangers et des simples auditeurs. Elle concernait 84 % d'étudiants et 16 % d'étudiantes.

La provenance des étudiants a fait l'objet de la statistique suivante :

Agriculture :	8 %
Industrie et artisanat :	30 %
Commerce, banque :	19 %
Services publics et privés :	41 %
Divers :	2 %

Si l'on envisage le facteur de la population correspondant à chaque catégorie pour le canton, on constate que la proportion serait normale pour l'agriculture (1/1), mais nettement insuffisante pour l'industrie et l'artisanat (15/26), plus forte dans le commerce (19/10) et extrêmement élevée dans les services publics et privés — professions libérales, corps enseignant, fonctionnaires, ecclésiastiques — (41/6). Fait assez attendu : les intellectuels suscitent des intellectuels.

Le milieu économique est aussi à considérer :

1. Les industriels et prof. libérales donnent le 19 % des étudiants.
2. Les cadres administratifs, commerciaux, industriels, professeurs, ecclésiastiques en donnent le 39 %.
3. Les commerçants et artisans, le 14 %.
4. Les cultivateurs et vignerons, le 6 %.
5. Les fonctionnaires et employés, le 13 %.
6. Les contremaîtres et ouvriers qualifiés, le 9 %.
7. Les manœuvres, ouvriers semi- ou non qualifiés, le 0 %.

Ce tableau est plus significatif encore que le précédent et montre de façon très claire que le pourcentage des étudiants diminue parallèlement avec le re-

venu familial : proportionnellement, 1 fils d'ouvrier pour 22 fils d'industriels ou de milieux à profession libérale. Les classes 3, 4 et 5 se trouvent en une équivalence normale. Le dernier groupe qui comprend pourtant le 1/3 de la population active n'est pas représenté à l'université.

Un rapport très fouillé du Conseil d'Etat vaudois au Grand Conseil sur la démocratisation des études démontre indiscutablement le rôle que joue le niveau culturel des parents sur l'orientation professionnelle des enfants.

Souvent, et singulièrement dans la faculté de droit, les étudiants ont un père universitaire. C'est dans celles des sciences économiques et des sciences tout court que la proportion serait la plus faible et qu'on trouverait le moins d'ascendances universitaires.

Le nombre d'enfants dans la famille influence aussi de beaucoup le choix de la profession. Plus la famille s'accroît, plus les possibilités d'études s'amenuisent.

En revanche, et ce qui surprend, dans les familles de plusieurs enfants, c'est l'ainé qui possède la position privilégiée et le rang d'âge correspond à une diminution graduelle des chances d'étudier. Le niveau économique participe aussi sans conteste à la sélection au sein des familles.

En passant, remarquons que l'Université de Neuchâtel est la seule à recruter ses étudiants dans une proportion si élevée parmi la population même du canton. Par contre, elle compte de nombreux Jurassiens bernois qui préfèrent étudier dans leur langue.

Un élément qu'il importe de connaître est l'origine des revenus dont l'étudiant vit. Plus de la moitié les reçoivent de leurs parents. Un bon nombre doivent parfaire leurs ressources par une activité lucrative accomplie simultanément avec les études. Sur 25 bourses qui sont allouées, 4 seulement couvrent l'entretien complet de l'étudiant. Certains peuvent faire face à leurs besoins grâce à une fortune personnelle. Il est édifiant de noter que sur 13 d'entre eux, 10 l'ont amassée par leur travail avant leur entrée à l'université. Par ailleurs, 27 étudiants sur 138 se sont engagés à rembourser à leurs parents la somme avancée pour leurs études. Le tiers des étudiants ont travaillé avant d'entrer à l'université. Le 1/10 entreprennent de front avec leurs études une occupation rémunératrice régulière. Enfin, plus des trois quarts prennent un travail occasionnellement.

De toute évidence, les tableaux comparatifs prouvent que les travaux accessoires de l'étudiant sont inversement proportionnels au niveau économique des parents.

Il faut tenir compte d'un facteur prépondérant dans la dépense : le fait que l'étudiant habite ou non avec ses parents, doit ou non se nourrir ou loger ailleurs que chez eux.

Les 3/5 des étudiants disposent de 200 à 300 francs par mois. 1/5 ont plus de 300 francs.

Le budget moyen d'un étudiant se monte mensuellement à 255,50 francs. Les renseignements que donne l'enquête sur les dépenses montrent bien qu'un étudiant ayant des difficultés d'ordre financier cherche à économiser sur l'alimentation en particulier. Le logement laisse parfois aussi à désirer. Les déplacements, les livres d'étude ou autres, l'argent de poche, les di-

vertissements, l'habillement figurent aussi dans les dépenses.

Ainsi, le budget qui paraît normal pour un étudiant serait bien plutôt le suivant : nourriture Fr. 180.—, logement Fr. 61.—, déplacements Fr. 15.—, livres d'étude Fr. 25.—, autres livres Fr. 12.—, argent de poche et divertissement Fr. 40.—, habillement Fr. 25.—, nettoyage Fr. 10.— ; total : Fr. 368.—, soit environ Fr. 4000.— par an. Ceci, sans tenir compte des finances de cours et d'examens qui varient entre Fr. 50.— et Fr. 250.— par semestre. Les bénéficiaires de bourses en sont exonérés.

Des considérations sur l'utilisation des loisirs ne manquent pas d'intérêt. Il semble bien que là aussi le facteur financier est un souci de premier ordre pour l'étudiant. Le cinéma, par exemple, jouit d'une faveur auprès des étudiants qui, indépendamment de celle que lui a donnée notre époque, provient certainement aussi du prix des places. Le théâtre et les concerts coûtent trop cher.

Le travail rétribué pendant les vacances devient une nécessité pour beaucoup, en rapport avec la classe économique de l'étudiant. En résumé de cette première partie, il apparaît visiblement que le recrutement des étudiants est très inégal selon leur origine sociale. On peut affirmer indubitablement que si, en fait, les capacités y tiennent une place non négligeable, les situations financière et familiale sont beaucoup plus déterminantes qu'elles.

Pour pallier l'insuffisance des ressources, l'étudiant doit avoir recours à des occupations supplémentaires qui lui fournissent l'apport financier indispensable à ses études. Présentement, ces travaux en marge des cours prennent plus d'importance que les bourses. Ce labeur en dehors des études peut bien offrir quelques avantages du point de vue de la formation humaine de l'individu ; il est néanmoins un handicap incontestable à la poursuite des études. Sur la base du minimum vital nécessaire à un étudiant, l'on constate qu'à Neuchâtel les dépenses mensuelles moyennes d'un étudiant sont de 80 francs inférieures.

On peut donc conclure qu'en vérité le recrutement universitaire n'est pas encore démocratique, c'est-à-dire fondé sur des capacités seulement. Un trop grand nombre d'étudiants aujourd'hui doivent vaincre des difficultés financières qui portent préjudice à la bonne marche de leurs études.

Dans la deuxième partie du mémoire sont examinés **les moyens actuels de venir en aide à l'étudiant.**

Il faut dire d'abord que Neuchâtel, Vaud et Genève, sont en tête des cantons pour les prestations offertes aux jeunes gens qui étudient.

Certaines aides sont directes, telles que l'exonération des taxes de cours, la bourse-bibliothèque, la bourse-entretien. L'Etat rembourse le 50 % des bourses accordées par les communes. Des règlements particuliers prescrivent les modalités d'octroi, mais les compétences entre canton et communes ne sont pas nettement tranchées. Il y a plutôt et heureusement, collaboration. En général, ce sont les communes qui en décident* et l'Etat rembourse le 50 % de la somme allouée. L'Etat fixe le montant des bourses pour les écoles cantonales. Quant aux bourses universitaires, les décisions sont prises d'entente entre Etat et communes.

Jusqu'ici, l'octroi de bourses se fait à la demande de l'intéressé. Le Locle a innové récemment en repérant tous les cas où il serait désirable qu'une bourse fût accordée ; c'est la commune qui provoque la de-

mande, ce qui est tout différent ; du point de vue psychologique, cette procédure est infiniment meilleure parce qu'elle exclut l'humiliation toujours possible.

La condition « sine qua non » d'obtention de bourse est la reconnaissance de capacités notoires, sans que, pour autant, un critère soit déterminé. Pour l'université, cependant, le titre de bachelier est suffisant.

C'est bien ici qu'il sera judicieux de faire intervenir un examen d'orientation professionnelle maintenant que ce moyen d'investigation, sérieusement perfectionné, est devenu plus scientifique et efficace.

Une exigence toute naturelle pour le bénéficiaire d'une bourse, est d'avoir son domicile fiscal dans le canton.

Chaque demande fait l'objet d'une consultation du registre fiscal, d'une enquête sur la situation du requérant, de l'examen de son budget. Ici, la procédure dont use Le Locle diffère aussi. La voici : chaque année, l'Office du travail établit la liste des élèves en fin de scolarité avec l'indication de la situation de fortune et de ressources des parents. Le corps enseignant et l'Office d'orientation professionnelle donnent les renseignements concernant le choix de la profession. Si la situation familiale paraît insuffisante pour faire face aux frais des études, le chef de famille est convoqué à l'Office du travail où il est mis au courant de la possibilité de recourir à une bourse. Ce qui est de première importance, c'est que l'autorité fait l'offre, supprime par ce fait la demande émanant de l'intéressé. Dans cette ville, les bourses sont alimentées par la taxe sur les spectacles, élément de plus pour faciliter l'acceptation de la bourse. Le Conseil communal du Locle, par la forme qu'il donne à ce nouveau régime, instaure la reconnaissance d'un **droit**. La bourse n'est plus une aumône. Toutes mesures sont prises pour que chaque cas soit considéré en lui-même en tenant compte de tout ce qui est susceptible d'influencer le montant à déterminer.

Il faut distinguer des **bourses**, qui sont versées à fonds perdu, les **prêts** qui sont remboursables en sept ans à partir de la troisième année après la fin des études.

A Neuchâtel, le quart des bourses accordées le sont sous forme de prêts d'honneur.

Les bénéficiaires de bourses, à La Chaux-de-Fonds, sont rendus attentifs à l'obligation morale qu'ils ont du remboursement au cas où ils parviendraient à une situation économique favorable.

Au Locle, seule la bourse à fonds perdu existe.

Les octrois de bourses se sont accrus d'année en année au cours de cette dernière période, en raison, essentiellement, de l'augmentation sensible des effectifs scolaires. La proportion du nombre des boursiers reste à peu près égale. Les fonds affectés aux bourses ont doublé, alors que la gent écolière a subi un accroissement d'un tiers. Au Gymnase cantonal, la quantité de boursiers s'est maintenue proportionnellement, mais le montant moyen de la bourse s'est quelque peu élevé. A l'Ecole normale où la pénurie de personnel enseignant primaire trouble le recrutement, plus de la moitié des étudiants reçoivent bourse ou exonérations. Pour l'université, l'effort de l'Etat est considérable.

Les trois grandes communes du canton possèdent des fonds dont beaucoup ont leur origine dans la bienfaisance publique.

La charge représentée par les bourses serait, par habitant (entre parenthèses : la dépense par habitant pour l'instruction publique) :

à Neuchâtel	Fr. 0,74 (Fr. 107,52)
à La Chaux-de-Fonds	Fr. 0,61 (Fr. 63,56)
au Locle	Fr. 1,81 (Fr. 93,01)

* Pour les établissements de leur ressort.

Un journaliste calculait qu'en 1956, en Angleterre et aux Etats-Unis, la contribution par habitant pour l'aide aux étudiants s'élevait respectivement à Fr. 5.— et Fr. 36.—, tandis qu'en Suisse elle se monte en moyenne à Fr. 0,15.

Un échec aux examens, non imputable à l'incapacité ou à l'indolence, n'implique par forcément le retrait de la bourse.

La complexité du système des bourses généralement appliqué aujourd'hui et sa diversité empêchent de donner aisément au public l'information qu'il serait en droit de recevoir.

Outre les bourses ou prêts, il y a lieu de considérer l'aide indirecte, par la mise à disposition des étudiants, des restaurants et foyers universitaires à tarifs de pension et logement très modérés, par des réductions sur les spectacles, par des rabais sur la librairie, par les déductions légales d'impôts pour charges de famille.

Tout ce qui précède, permet de constater une fois de plus que l'appareil de secours sous forme de bourse est très compliqué chez nous et qu'il est quasi impossible de renseigner les intéressés de façon intelligiblement concise. On doit donc bien admettre que le manque d'unité et les multiples aspects du régime actuel présentent de tels inconvénients qu'il importe d'y remédier par un remaniement de fond. Les parents d'enfants doués devraient tous savoir au moment où leur progéniture atteint l'âge d'orientation professionnelle (14-16 ans), à quels secours ils auraient le droit de prétendre, le cas échéant.

Les chiffres ont démontré que les bourses sont insuffisantes pour permettre de faire face aux frais des études. Et, dans le domaine de l'aide indirecte, nous sommes en retard sur nos voisins français, italiens et allemands ou, encore, sur la Grande-Bretagne et les USA.

Le système actuel a, dans sa structure même, une forme qui empêche la démocratisation des études.

Le professeur Pierre Jaccard dit que, dans notre pays, en raison des besoins techniques et industriels, il serait nécessaire que la proportion des jeunes gens accédant aux études supérieures augmentât. Le manque d'étudiants suisses a son origine dans les causes sociales et non dans la dénatalité ni même dans l'attrait des gains.

Propositions faites pour l'amélioration du régime des bourses.

Elles découlent de cette étude et, somme toute, servent de conclusion au mémoire :

- la culture la plus étendue doit être accessible à chacun et n'être limitée que par les aptitudes ;
- l'Etat a le devoir de donner une aide matérielle à tous ceux qui n'ont pas les moyens financiers de poursuivre des études.

La Fédération des étudiants, pour atteindre ce but, se veut constituer en syndicat libre de toute influence extérieure.

Elle considère qu'il est injuste que des jeunes gens soient éloignés des études à cause de leur situation économique, sans compter qu'il est urgent, pour l'avenir de notre pays, d'ouvrir largement les portes de l'université. Il devient indispensable que l'Etat assume ses devoirs dans ce sens quand la famille n'est pas en mesure de le faire. Il faudrait quatre à cinq fois plus d'étudiants suisses qu'on en compte aujourd'hui, sans que, pour autant, on eût à porter atteinte à la souveraineté cantonale.

Le système qu'il serait désirable d'introduire selon la Fédération est exposé en dix-huit points dont voici la substance :

- Etablissement formel du **droit** à une bourse dans des conditions déterminées.
- La bourse serait versée à fonds perdu.
- L'octroi de la bourse entraînerait du même coup l'exonération des finances de cours, d'examens et de laboratoire.
- La situation de l'étudiant serait appréciée selon des critères précis (revenus et charges de famille).
- La procédure de recours actuelle serait supprimée et remplacée par l'examen, d'office, de la situation de famille de tous les enfants qui achèvent leur scolarité obligatoire.
- L'information des parents se ferait ainsi automatiquement.
- Une Chambre cantonale des bourses d'études, paritaire entre l'Etat, l'Université et les représentants des étudiants, serait créée pour la fixation des normes, les recours, les retraits de bourse, etc.

Ces propositions sont un acheminement vers l'**allocation d'études** qui serait attribuée à tout étudiant immatriculé, quelle que soit sa situation de fortune. C'est ce que d'autres préfèrent appeler le **présalaire**, afin que l'étudiant soit considéré comme un travailleur au même titre que celui dont le labeur est rétribué.

Ce qui importe, ce n'est pas la terminologie, mais le fait que le nouveau système donne satisfaction à chacun, devienne enfin véritablement démocratique et efficient.

Au point où en est l'évolution sociale aujourd'hui, ce projet de réforme est loin d'être révolutionnaire. Son adoption serait bien plutôt de nature à dissiper un malaise et ce sentiment d'inconfort qui ont déjà trop duré.

Soulignons que toutes ces considérations sont aussi valables, bien entendu, pour l'apprenti et le technicien que pour l'universitaire.

Il faut souhaiter vivement que ce nouveau régime soit appliqué non seulement dans le canton mais atteigne l'économie nationale entière. La communauté dans son ensemble en recueillerait sans aucun doute un indéniable profit.

W. G.

SUR LE CHEMIN DE LA VIE

Le rapport annuel 1959/60 de la Fondation Pro Juventute nous montre, une fois de plus, que cette œuvre voue toute sa sollicitude à la famille, à la mère et au petit enfant, à l'écolier, ainsi qu'à l'adolescent. Pro Juventute s'efforce de venir en aide à la mère, afin de lui permettre de remplir pleinement sa tâche ; en lui apprenant à le soigner, à le nourrir, à l'éduquer, en lui ménageant l'atmosphère d'affection et de sécurité dont il a besoin, elle lui garantit un avenir plus heureux. Il en va de même pour l'aide à l'écolier. Les efforts que déploie Pro Juventute en faveur de l'âge scolaire font également partie de cette préparation à la vie : offrir à l'enfant qui en a besoin des vacances bien-faisantes et qui ne coûtent rien (placement familial gratuit : 1104 enfants en ont bénéficié l'an dernier), améliorer la santé par des campagnes alimentaires et dentaires dans les montagnes, etc. Pro Juventute vient en aide à l'adolescent en lui attribuant, s'il y a lieu, une bourse ou un prêt pour sa formation professionnelle. Que citer encore ? L'aide de stagiaires aux familles paysannes en difficultés, l'encouragement de loisirs sains et judicieux. Signalons ici les publications de la série « A l'œuvre », les efforts tendant à fa-

voriser l'excursionnisme, les journaux d'enfants, l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, fondation dont le secrétariat est géré par Pro Juventute ; n'oublions pas les mesures destinées à encourager un cinéma à la fois instructif et plaisant, la création de places de jeux Robinson et les centres de loisirs pour jeunes et vieux.

De pair avec la fondation « Secours aux Suisses », Pro Juventute procure un séjour dans la patrie aux jeunes Suisses de l'étranger (853 l'an dernier). Enfin n'oublions pas le service des relations internationales, la revue Pro Juventute, la bibliothèque et le centre de documentation du secrétariat général.

Nous avons cité au début de ce bref article l'aide à la famille. Et certes Pro Juventute est à l'origine de la création de nombreuses écoles de parents qui veulent toujours mieux servir la cause du foyer.

N'oublions pas enfin que c'est grâce au dévouement inlassable des aides bénévoles dans les 190 districts de la Fondation, au travail du secrétariat général, que cette tâche peut être menée à bien. Leur collaboration exemplaire a largement contribué, lors de la dernière campagne de décembre, à la vente de plus de 30 millions de timbres Pro Juventute. La Fondation est heureuse de ce résultat, car il lui permet de poursuivre ses multiples tâches en faveur de la jeunesse.

L'APPRENTI SUISSE...

Octobre — le temps des rentrées

Voilà le numéro 1 de la revue distribuée aux apprentis, revue à laquelle leurs maîtres, ceux qui les ont encadrés jusqu'à l'âge de 16 ans, feraient bien de s'abonner. Ils garderaient ainsi le contact avec leurs anciens élèves et sauraient un peu les problèmes qui les préoccupent... car ces jeunes écrivent à leur revue, envoient des notes de voyage, parlent de leur métier ou discutent de telle ou telle question soulevée par le rédacteur. Et puis l'« Apprenti suisse », cinq numéros par an, constitue une précieuse source de documentation, le plus souvent en relation avec l'actualité. Ce que l'on trouve au sommaire du numéro d'octobre ?

Une opération à cœur ouvert : cinq pages d'une candidate médecin, avec croquis suggestifs. Un article sur les oléoducs : français, géographie, histoire. Des notes sur l'économie de la Suisse. Quatre pages avec photos consacrées aux diamants et à leur taille. Un article sur la peinture. Un autre sur la situation internationale. Un autre encore sur le sport... Le format ? 15 × 21... facile à classer. L'adresse ? L'« Apprenti suisse », rue Charles-Georg 10, Genève. CCP 12737.

R. R.

ŒUVRE SUISSE

DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

Cinq nouvelles brochures OSL et deux réimpressions viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, Zurich 8), dans les librairies et dans des kiosques.

NOUVEAUTÉS

No 703 **Les pains d'épice de Torun**, par M. Krüger / Sliwka-Delay. Série : littéraire. Age : depuis 8 ans. Jeunes amis, laissez-vous emporter dans un village des

lointaines Carpathes. Le vieux conteur a remis une bûche dans le feu clair qui lance une gerbe d'étincelles. Un instant il se tait, dans un silence plein d'attente, puis il reprend son récit... Il était une fois un garçon apprenti boulanger...

No 704 **Nicolas et les espions**, par Jacques Bron. Série : voyages et aventures. Age : depuis 12 ans. Au cours d'un séjour en Italie, Nicolas rencontre d'étranges personnages. Rendez-vous mystérieux dans les ruines, découvertes surprenantes, courses folles se succèdent de Rome à Pompéi, dans quelques-uns des plus beaux paysages du monde. En compagnie de Nicolas, vous apprendrez qui étaient les hommes du souterrain et quel était le secret de la belle cantatrice.

No 705 **La famille moineau**, par Charles Vildrac. Série : littéraire. Age : depuis 8 ans. Il s'agit d'une famille de moineaux parisiens : le père, la mère et les deux petits : Piou et Fiou. Au cours d'un été, ils décident de faire comme tout le monde et de quitter la ville. Mais la vie campagnarde est bien aventureuse pour des moineaux de Paris ! Ceux-ci et le petit Fiou en particulier vivront de terribles émotions avant de retrouver un jour le bonheur et la sérénité, en picorant dans la cour de l'immeuble de leur amie et protectrice, Mlle Félicité.

No 706 **Jaquette de Montricher**, par Luisa Haessig. Série : voyages et aventures. Age : depuis 12 ans. Du château de Montricher ne subsistent aujourd'hui que quelques pierres écroulées dans les herbes et les ronces. Mais nous sommes au XIII^e siècle et les hautes tours dominent le plus beau des paysages. Trois filles, Jaquette, Bonne et Bertrade animent la noble demeure. Un voisin, le cruel Foulques de Duin, est fermement décidé à épouser la jolie Jaquette et à s'emparer ainsi du château et des terres de Montricher. Y parviendra-t-il ? Ou bien un mystérieux et chevaleresque inconnu saura-t-il faire échouer ce sinistre projet ?

No 707 **La noix mystérieuse**, par Ernestine Warginaire. Série : voyages et aventures. Age : depuis 14 ans. « Allo ! allo ! Ici Dchigme, une jeune Tibétain qui a été en Chine, aller et retour à pied. Vous pensez bien qu'un tel voyage ne s'est pas effectué sans aventures. Si vous voulez les connaître et les vivre en imagination, lisez vite « La noix mystérieuse ».

RÉIMPRESSIONS

No 322 **Sourifine et Sourifou**, par M. Lugrin, 2^e édition. Série : pour les petits. Age : depuis 9 ans. Sourifine et Sourifou ont aventures sur aventures : guerre avec le chat, combat contre le hérisson. Seront-ils vainqueurs ? Il faut chercher à travers la campagne un nid douillet pour passer l'hiver en paix. Le trouveront-ils ? Lisez « Sourifine et Sourifou » et vous saurez tout.

No 375 **Stanley, le vainqueur de la Forêt vierge**, par Roger Ducap, 2^e édition. Série : biographies. Age : depuis 12 ans. Enfant qui connut la souffrance, il parvint grâce à son bon cœur et à sa force de caractère, à devenir le grand explorateur du continent noir. Mais que de difficultés à surmonter, que d'aventures vous vivrez en lisant ces pages captivantes !

ETUDE DE TEXTE

Tout d'un coup, brusquement, du côté du couchant, un craquement sinistre enfonçant la mousse longue disjoignit les feuilles empilées et les brindilles sèches et la gueule vorace de la martre, dominée par deux yeux de braise, apparut dans l'ouverture de la faille.

Le corps de l'écureuil se détendit comme un ressort fantastique du côté opposé ; la tête heurta les branches de la porte, se piquant aux épines, enfonçant l'ouverture et il jaillit dans la nuit au hasard, sans savoir où, tandis que le vent d'un corps lancé à sa poursuite sifflait derrière lui.

Guerriot s'accrocha d'une patte à un rameau frêle, tendu comme une main secourable, qui plia et craqua sous son poids, mais ne se rompit point, et qu'il remonta vite, vite, tandis que, juste au-dessous, le choc plus violent d'un corps plus lourd, heurtant le tronc de l'arbre, l'avertissait de la poursuite de son assassin.

Sans perdre de temps, en effet, Mustelle, s'agrippant au fût, grimpa à toute vitesse.

Guerriot, éperdu de frayeur, ébloui de ténèbres, ne pouvait guère se diriger, alors que sa féroce poursuivante aux puissantes prunelles ne le quittait pas des yeux.

L. Pergaud.

Questionnaire

1. Où se passe cette histoire ? A quel moment ?
2. Quels sont les personnages en jeu ?
3. Auquel des deux animaux va ta sympathie ? Dis pourquoi ?
4. Comment vois-tu l'habitation de Guerriot ?
5. Pourquoi Mustelle peut-elle facilement pénétrer chez l'écureuil ?
6. Guerriot a-t-il été surpris ou s'attendait-il à l'arrivée de la martre ?
7. Plus tard, au souvenir de cette nuit, quelle image Guerriot conservera-t-il de Mustelle ?
8. Qui, des deux bêtes voit le mieux la nuit ?
9. Explique : « ébloui de ténèbres ».
10. A quoi voit-on que Guerriot a très peur ?
11. Cite les expressions qui montrent la férocité de la martre.
12. Quelle qualité sert le mieux Guerriot dans sa fuite ?
13. Donne maintenant un titre à cette histoire.

Vocabulaire. Cherche des mots de même sens :

1. La poursuite est ... (4 exemples).
2. Les feuilles empilées. Les feuilles accumulées. Les feuilles ... (4 exemples).
Complète les phrases :
3. Sans perdre de temps, Mustelle, s'agrippant au fût, grimpe à toute vitesse. Sans perdre de temps, les pompiers se cramponnant
Sans perdre de temps, les sauveteurs Sans perdre de temps
4. Guerriot, éperdu de frayeur. Sa maman, éperdue Le musicien, éperdu Ce blessé, éperdu

Grammaire. Relève tous les verbes au passé simple du troisième paragraphe. Mets-les à l'infinitif. Conjugue chacun d'eux : a) à la 1^{re} personne du sing. du présent du conditionnel ; b) à la 3^e personne du sing. du présent du subjonctif.

Composition. Décris l'entrée du renard dans le poulailler, ou l'entrée du chien dans la cuisine, ou l'entrée du chat au salon.

Imagine une fin à cette histoire : Guerriot sauvé !

On peut se procurer cette étude de texte, à 5 centimes l'exemplaire, auprès de L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux.

LA GUILDE DE DOCUMENTATION ET L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Cette année notre Guilde a produit toute une série de publications qui se proposent d'apporter une aide à l'enseignement toujours difficile de la langue maternelle.

La dernière brochure publiée vient d'être envoyée à nos abonnés ; nous la signalons à tous nos collègues auxquels elle rendra de réels services puisqu'il s'agit d'un choix de 90 poèmes pour Noël. C'est notre collègue Maurice Nicoulin, de Neuchâtel, qui a élaboré cet ouvrage qu'on nous demandait depuis longtemps, et nous lui disons la très vive reconnaissance de tout le corps enseignant qui aura ainsi à sa disposition :

30 poésies pour les enfants de 6 à 8 ans ;

33 poésies pour les enfants de 9 à 11 ans ;

27 poésies pour les enfants de 12 à 15 ans.

La brochure, pourvue d'une couverture en papier fort, est artistiquement illustrée de 30 découpages en noir choisis et réalisés par Mlle Lily Vuille, de Neuchâtel, que nous remercions très chaleureusement pour cette heureuse collaboration.

On peut obtenir ces « Poésies de Noël » pour le prix de Fr. 3.50, plus les frais de port et d'envoi, en s'adressant à M. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux.

On peut commander, à la même adresse, les brochures contenant :

1) Les 32 **fiches d'études de textes** pour le degré moyen, préparées par nos collègues Falconnier, Meylan et Raymond (1 fr.).

2) Les 10 **études de textes** de J.-P. Rochat pour le degré supérieur (1 fr.).

3) Le **Choix de poèmes** par Maurice Nicoulin (3 fr. 80) pour élèves de 12 à 15 ans.

4) Les 200 **dictées** de Maurice Nicoulin, pour le degré supérieur.

D'autres travaux sont en préparation qui paraîtront au début de l'an prochain.

A. Chz

LES ÉCOLES SUISSES À L'ÉTRANGER ET LEUR SEPTIÈME COURS DE VACANCES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

(P. Favre, professeur, Ecole suisse de Gênes)

Les écoles suisses de l'étranger sont au nombre de treize actuellement : Alexandrie (Egypte), Le Caire, Barcelone, Rome, Milan, Naples, Gênes, Florence, Catane, Luino, Bogota, Lima et Santiago du Chili.

Elles comptent plus de 3000 élèves avec plus de 200 maîtres dont plus de la moitié sont suisses.

Tous les deux ans, en général, le Comité d'entraide aux écoles suisses à l'étranger, sous la présidence de M. W. Baumgartner, professeur à St-Gall, organise un cours de vacances pour le personnel enseignant de ces écoles. Cette année, cette réunion a eu lieu à Klosters du 10 au 16 juillet. Une cinquantaine de maîtres de ces écoles, tant suisses qu'étrangers suivirent ce cours.

Le but de ces cours est double : 1° permettre aux différents écoles un rapprochement entre des maîtres qui ont des problèmes communs (particulièrement : enseignement selon l'esprit suisse dans des pays étrangers) et, 2° compléter et parfaire leurs connaissances grâce à des conférences et des échanges d'expériences acquises.

Cette année dix conférences étaient à l'ordre du jour. Je les cite afin de rendre plus tangible le travail effectué. Ces conférences sont faites en allemand, français et italien. Ceci fait immédiatement voir que la quasi-totalité des participants connaissent au moins deux si ce n'est trois langues d'une façon correcte.

En passant je dirai que c'est là un avantage certain, acquis par un maître ayant séjourné quelques années dans une de nos écoles.

Voici les sujets traités dans ces conférences dans l'ordre chronologique (à raison de deux ou trois par jour) :

- « Das Naturgemässe in den Geisteswissenschaften », par le Dr K. Stiefel, directeur à Gênes,
- « Enseignement scientifique suisse à l'étranger », par le professeur P. Favre de Gênes,
- « Scuola e famiglia », par le professeur Bariffi de Lugano,
- « Wissen und Bildung in der Schule », par le Dr Zbinden de Berne,
- « Krise der Autorität », par le professeur F. Böckle de Coire,
- « Möglichkeiten und Anregungen zur Förderung der seelischen Kräfte des Kindes durch Betonung des Musischen, als Ausgleich zum geistig-intellektuellen Unterricht »,

Développé en deux parties, en français par le professeur P. Rebelez, de Delémont, pour la partie branches littéraires et historiques, et par le professeur A. Ischer, de Neuchâtel, pour les branches scientifiques et mathématiques,

- « Schwierige Kinder », par le Dr Marbach, directeur à Naples,
- « Die Stellung der Auslandschweizerschulen im Gastlande », par le Dr R. Greminger, directeur à Rome, et le professeur B. Erhardt, directeur à Barcelone.

Chacune de ces conférences est suivie de commentaires et discussions de la part des participants.

Cette semaine fut interrompue par une course dans les Grisons permettant de connaître mieux notre pays spécialement pour nos collègues étrangers.

Les écoles suisses à l'étranger sont en outre soutenues par la « Schweizerlehrerverein », la Société pédagogique romande, le secrétariat des Suisses à l'étranger et le Département fédéral de l'Intérieur. Elles sont assez

peu connues, en Suisse romande particulièrement, et pourtant mériteraient de l'être davantage, car elles représentent un apport important à l'expansion des idées et institutions suisses. Bien des élèves étrangers ayant suivi nos écoles restent en relations avec notre pays ; l'on pourrait citer des cas où ce fait a permis des importations et exportations industrielles et autres entre le pays où il y a une école suisse et la Suisse.

Le personnel enseignant des écoles suisses à l'étranger est naturellement en majorité suisse. Cependant pour des raisons techniques et financières il y a toujours un groupe de collègues du pays, en particulier pour l'enseignement de la langue indigène.

Cet enseignement à l'étranger est bien sûr différent de celui des écoles suisses, mêmes particulières. Il faut concilier harmonieusement les programmes suisses avec ceux du pays, en relevant que la langue officielle de ces écoles est toujours le français ou l'allemand ; font seules exception les écoles de l'Amérique du Sud qui enseignent en espagnol, accordant à l'allemand, en général, la place prépondérante comme deuxième langue. Chaque maître qui enseigne dans nos écoles parle correctement deux ou trois langues ! Il doit vivre les habitudes du pays car il est en contact journalier avec ses enfants et leurs parents. Cela représente une excellente préparation pour un tel maître ; parce que souvent, après deux ou trois ans passés à l'étranger, il rentre en Suisse. Il en retire des qualités pédagogiques accrues, ayant vécu avec une gent écolière souvent fort différente de celle de la Suisse. En effet, nos écoles comptent généralement un fort contingent d'étrangers au pays même où se trouve l'école. On y rencontre jusqu'à 15, 20 nationalités diverses !

Le contact avec des habitudes nouvelles, un climat différent, une géographie nouvelle et la vie des grandes villes (car c'est surtout là que se trouvent nos plus grandes écoles) apportent à un maître un enrichissement qui devrait pousser davantage de jeunes maîtres à passer quelques années dans une école suisse à l'étranger. A ce propos, il est regrettable de constater qu'il est toujours assez difficile de trouver du personnel enseignant en Suisse romande. Il a été émis le vœu durant ces cours de faciliter, en les favorisant, les maîtres qui ont travaillé durant quelques années dans une de nos écoles.

Il serait beau et bon de faire connaître encore plus le travail accompli dans les écoles suisses à l'étranger, véritables transmetteurs des valeurs suisses hors de notre pays : la Suisse.

Bibliographie

La grille ouverte. Lectures cours élémentaire et moyen, par René Pernet. Editions Hachette, Paris, 1960. 221 p.

Pourquoi vouloir toujours donner aux enfants des manuels de lecture qui ne sont que des recueils de morceaux choisis ? Les textes sont souvent ennuyeux ; le vocabulaire et le style ne sont pas adaptés à leur âge.

L'ouvrage de R. Pernet est écrit pour les enfants. Ils le comprendront et ils l'aimeront en revivant les mille aventures de leur existence quotidienne. Tout en gardant à son texte ses qualités littéraires, l'auteur a su faire simple et vrai. Pour rendre sa lecture plus accessible aux enfants du degré inférieur, le début de chaque texte est écrit dans un gros caractère.

F. B.

PARTIE DOCUMENTAIRE

ACTUALITÉ DE LA PRÉHISTOIRE

Les récentes découvertes du savant israélien Anati, dans le Val Camonica, aux portes de la Suisse grisonne, ont actualisé de façon nouvelle le problème de la préhistoire de notre pays et augmenté l'audience du grand public à des questions souvent très controversées et pleines de points d'interrogation. On sait avec quelque certitude que notre pays fut sillonné, au cours de la dernière glaciation, par des hordes de chasseurs d'ours, mais si l'on apprend à l'école qu'à la suite du réchauffement atmosphérique, des populations sédentaires s'installèrent sur les bords de nos lacs et de nos cours d'eau, la protohistoire de nos régions est encore très mal connue. L'histoire de notre terre commence réellement au temps des Gaulois, cependant que celle des populations dites lacustres baigne encore dans un climat mystérieux où ne peut se définir véritablement que l'évolution générale d'une civilisation.

Si l'histoire est faite de documents écrits, la préhistoire, elle, qui est antérieure à l'apparition de l'écriture, s'appuie aussi sur des documents conservant des traces d'habitations ou attestant la facture d'objets divers, d'armes, d'outils ou de débris de toutes sortes. Mais ce qui importe pour établir l'âge d'une civilisation c'est, à côté des méthodes scientifiques de datation, l'étude des sources et des origines. C'est à quelques-unes de ces sources que nous consacrons les lignes suivantes, dans l'espoir sincère d'éclaircir certains problèmes et de démontrer comment la préhistoire peut éclairer l'histoire.

La civilisation mégalithique.

Il y a plus d'une centaine d'années, un historien de chez nous, M. F. Troyon, découvrait, dans un bois à l'est du village de Mont-la-Ville, une pierre étrange, creusée de cavités hémisphériques, que la population du Pied du Jura appelait « pierre à écuelles ». Ce savant considéra ce monument comme une pierre à sacrifices, remontant au temps des Lacustres, refusant d'y reconnaître, comme beaucoup le prétendaient, un phénomène d'érosion. Mais, depuis cent ans, la science préhistorique s'est considérablement développée et de nombreuses pierres semblables ont été officiellement reconnues, dans plusieurs régions de notre pays, comme dans d'autres pays d'Europe et du Moyen-Orient.

Environ cinq cents mètres au sud de ce bloc erratique, se dresse, dans une clairière de la forêt, un groupe d'une dizaine de grands blocs de rhyolithe bleu-verdâtre, qui paraissent à première vue appartenir à un ensemble à but religieux, à l'instar des cromlechs retrouvés en Bretagne et en Angleterre. Enfin, au sud-est de cet ensemble, à quelques centaines de mètres, un énorme bloc erratique se dresse à la limite des communes de Moiry, La Praz et Mont-la-Ville, bloc connu sous le nom de Pierre Pouilleuse. La confrontation de ces divers témoins glaciaires ne peut être dépourvue d'intérêt, si l'on considère d'autres exemples analogues ayant fait l'objet d'études très intéressantes, dans d'autres pays. Ainsi, à Stonehenge, en Angleterre, près de Salisbury, on a identifié et étudié très à fond l'un des cromlechs (crom = cercle, lech = lieu en langue bretonne) les plus importants de la civilisation « des grandes pierres ». On se trouve là en présence d'un monument à caractère religieux, témoin d'une religion contemporaine de l'époque où furent

dressés les grands menhirs de Bretagne (men = pierre, hir = long). D'autres témoins de cette civilisation dite mégalithique se trouvent encore en Suisse, surtout au pied du Jura et dans les cantons du Valais et des Grisons.

La religion mégalithique.

Devant les galeries des dolmens de Bretagne, on trouve en général une pierre dressée, un menhir. Cette pierre semble orienter la direction générale de la chambre sépulcrale. Les textes égyptiens nous racontent que les âmes de morts se changeaient en oiseaux qui s'envolaient vers le soleil, considéré comme le dieu de la vie. A Lascaux, en Dordogne, dans le puits de l'une des salles dénommée abside, se présente une peinture étrange où l'on voit un homme mort, à tête d'oiseau, tombé les bras écartés devant un bison percé d'une lance. A côté de l'homme-oiseau est dressé un pieu, lui-même surmonté d'un oiseau. Il semble donc que dix à quinze mille ans, peut-être plus, avant les Egyptiens, la croyance en la survivance de l'âme était déjà bien réelle. Pour les Egyptiens, l'obélisque jouait le rôle du perchoir à âmes, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs le sarcophage peint de Hagia Triada, dans l'île de Crète, avec ses obélisques sur lesquels sont perchés des oiseaux. Comme les obélisques, les menhirs devaient être le siège des âmes ; elles pouvaient s'y reposer lorsqu'elles avaient abandonné les tombeaux, ou bien étaient-ce peut-être des repères permettant aux âmes de retrouver plus facilement les tombeaux dont elles étaient issues ?

Des trouvailles faites près de la ville anglaise d'Avening démontrent l'existence de trous, pratiqués dans les dalles de pierre, pour laisser sortir les âmes. Certains préhistoriens prétendent que ces orifices sont pratiqués dans la direction du soleil levant, pour permettre aux rayons solaires d'irradier l'intérieur des sépulcres. On sait à ce propos que les temples grecs de Sicile, et plus anciennement les temples égyptiens, étaient construits de telle sorte que le soleil levant, au solstice d'été, vienne frapper, par l'entrebâillement des colonnes, la tête de la statue du dieu auquel le temple était consacré. Enfin, sur les roches peintes et sur les parois des dolmens, on voit assez fréquemment des figurations du soleil levant.

Le culte du soleil.

L'invention de l'écriture date de six mille ans avant nous et l'on sait maintenant, grâce à des textes écrits en caractères cunéiformes (= en forme de clous ou de coins), que les anciens Sumériens (Sumer = Ur, en Chaldée) avaient, dès l'an 3000 avant notre ère, un dieu solaire particulier qu'ils dénommaient « Ilu ». A cette même époque, chez les Egyptiens, le soleil est aussi considéré comme un dieu très puissant. Vers 2700, il devient le souverain des dieux et le roi de l'univers. C'est l'astre créateur, le conservateur des animaux, des plantes et des hommes. Chez les Nubiens, qui habitent le pays entre le Nil et la mer Rouge, on invoque aussi le soleil, et chez les Lybiens du désert situé à l'ouest de l'Egypte, on dresse, en l'honneur du soleil, des monuments mégalithiques, des grandes stèles de granit rouge, hautes de plus de dix mètres, pareilles aux obélisques des temples égyptiens. On appelle le dieu soleil Amon-Râ et Horus, et c'est sous

ce vocable « Horus » que le dieu solaire passe à la postérité grecque.

Il n'y a plus de doute actuellement que le temple-cromlech de Stonehenge soit un vestige de temple du soleil. Sur certaines des pierres bleues du monument, on trouve des marques régulières, gravures représentant des haches et des poignards. Le signe de la hache avait un caractère religieux, étant le symbole du ciel ou plus exactement celui de l'éclair lancé par le dieu du ciel. Mais les poignards gravés à Stonehenge ouvraient aux savants des horizons plus passionnants encore, car ils étaient du même modèle que le type le plus courant en Grèce mycénienne, quelque mille cinq cents ans avant Jésus-Christ. On retrouve des représentations de haches, sur les roches peintes d'Espagne, on en retrouve de véritables dans le sous-sol des menhirs de Bretagne et associées à des figurations de serpents. On parle aussi de haches dans la mythologie germanique et l'on en fait l'attribut du dieu du tonnerre Thor. Les Grecs, enfin, représentaient Zeus, ou Jupiter, brandissant la hache-marteau du tonnerre, marteau qui produisait l'éclair.

Un Stonehenge vaudois

On a remarqué que les sépultures mégalithiques du nord de l'Europe se trouvent en général, à proximité d'énormes blocs erratiques, jouant le rôle d'autels. Or, le cromlech de La Praz, près de Mont-la-Ville comprend une pierre assez volumineuse sur laquelle figure une cupule, ce bloc erratique se trouvant à l'orient de l'ensemble. Comme à Stonehenge, ce cromlech est caractérisé par l'érection de blocs en rhyolithe bleue. La rhyolithe est une roche de la famille du granit, de couleur bleu-verdâtre, dans le cas qui nous occupe et assez fréquente dans les Alpes. Seulement, ce qu'il y a d'étrange à La Praz, c'est que tous les blocs formant le cromlech sont de même nature. Le même fait se retrouve à Stonehenge où une partie de l'ouvrage formant un ensemble bien délimité est en rhyolithe, le reste se présentant en grès. D'après le grand préhistorien actuel Johannes Maringer, les constructeurs de cette partie du cromlech de Stonehenge appartenaient à une civilisation originaire de la péninsule ibérique civilisation qui se propagea jusqu'en Bretagne et de là dans les îles britanniques.

Le Stonehenge est construit en fer à cheval et l'axe passant par le centre de l'ouverture du fer à cheval détermine la position de deux pierres ayant été vraisemblablement utilisées comme pierres à sacrifices. Le cromlech de La Praz présente lui aussi un bloc oriental, dans lequel, comme nous le disons plus haut, se trouve creusée une cupule. Il semble enfin que dans ce cas l'alignement entre la pierre du talon et la Pierre Pouilleuse, déjà mentionnée, joue un rôle d'alignement mégalithique. Peut-on dire que l'alignement des blocs soit calculé, comme à Stonehenge, en fonction du soleil ? A première vue, en effet il semble que la pierre à cupules de Mont-la-Ville soit située dans la même ligne axiale que le cromlech de La Praz.

A Stonehenge, de la levée de terre qui entoure le monument, une avenue bordée par deux talus part en direction du nord-est. A la Praz, l'alignement se fait dans le sens sud-sud-est. A Stonehenge, l'avenue bordée de talus est visible sur une longueur de cinq cents mètres environ ; à moins de cent mètres du cromlech se dresse un monolithe non taillé que l'on appelle « Hele Stone » (pierre-talon). Si l'on tire une ligne virtuelle de cette pierre-talon à l'autel qui se trouve devant le trilith central du monument, elle coupe exactement par le milieu le fer à cheval. Mais ce

qu'il y a de plus surprenant si l'on se tient au milieu de l'autel, à l'aube du solstice d'hiver et que l'on suive des yeux la direction de l'axe susmentionné, on voit le soleil se lever exactement au-dessus de la pierre-talon. En réalité, l'exactitude n'est pas totale et le décalage a pu fournir aux astronomes des indications suffisantes pour calculer, d'après la théorie de la précession des équinoxes, l'âge approximatif du monument qui remonterait à plus de quatre mille ans.

Les constructeurs.

Quelle fut la civilisation qui progressa au temps où fut construit le cromlech de La Praz ? Nous disons « progressa » car entre le Stonehenge et notre cromlech vaudois, il y a une grande différence d'évolution. D'après les reconstitutions faites à Stonehenge, ce cromlech était un monument évolué qui a été développé au cours de trois étapes différentes par l'époque, par les techniques de construction et par le matériau employé. Lors de la première étape de construction du Stonehenge, il semble qu'il n'y ait pas eu de monuments mégalithiques ou, du moins, n'en a-t-on point encore retrouvé. A la période suivante, les constructeurs établirent deux levées de pierres concentriques, en rhyolithes. Enfin, à la dernière période, la plus évoluée, on édifia un véritable temple en monolithes de grès et en trilithes disposés en fer à cheval. La datation du monument faite au moyen de l'analyse du carbone C 14, de quelques restes de foyers du Stonehenge I, désigne une période pouvant remonter au début du deuxième millénaire avant Jésus-Christ, alors que le monument le plus évolué semble contemporain du premier âge de bronze, au milieu de ce même deuxième millénaire.

Qu'en est-il alors du cromlech de La Praz ? On ne saurait le dire exactement, car il ne s'agit pas à proprement parler de pierres levées, mais plutôt d'une disposition de gros blocs erratiques en cercle inachevé où l'on pourrait aisément reconnaître un fer à cheval. Stonehenge semble être l'œuvre de plusieurs générations, même de plusieurs civilisations successives. Rien de pareil en tous cas à La Praz, en ce qui concerne le cromlech proprement dit. Quant à l'ensemble formé par la pierre à cupules de Mont-la-Ville, le cromlech de La Praz et le bloc dit Pierre Pouilleuse, il se pourrait que le phénomène de la taille des cupules soit intervenu à un moment différent de l'édification du cromlech. Avant de situer la civilisation qui construisit le monument, étudions la question des pierres à cupules.

Les pierres à cupules.

Il est à peu près certain pour les préhistoriens que les blocs creusés de cupules étaient des autels. Comme on a retrouvé des blocs-autels dans de très nombreuses régions, il est souvent difficile de se faire une opinion quant à leur présence en certains lieux et d'autant plus quant à leur destination. Actuellement, on est arrivé à la conclusion que l'on se trouve en présence de monuments se rapportant à un culte solaire, car il arrive fréquemment que la disposition des cupules ait la forme d'une roue et que sur les blocs à cupules, on retrouve, comme c'est le cas chez nous, en Valais, des gravures de signes solaires associés à des signes cabalistiques de signification encore inconnue.

Les cupules sont des trous hémisphériques artificiellement creusés au moyen de burins de pierre ou de métal. Dans la technique de creusement, il y a déjà matière à discussion, car certaines cavités sont polies, tandis que dans d'autres, on trouve des traces de mar-

telage au moyen d'un burin de pierre, ce qui est le cas à Mont-la-Ville et à La Praz. Des cultes se trouvent fréquemment sur les dalles recouvrant des sépultures et ceci autorise à penser que la pierre de Mont-la-Ville recouvre peut-être un sépulcre, vu ses dimensions plus longues et plus larges que hautes. En 1950, a paru à Bâle une étude très documentée sur les pierres à cupules de Suisse, par M. le professeur J.-C. Spahni. Nous renvoyons nos lecteurs à cette étude si la question veut être approfondie par eux.

On a découvert en Palestine, dans la région de Guézer, des grottes naturelles dont les parois portaient des dessins représentant des vaches, des buffles, des cerfs, et rappelant les merveilleux croquis, trouvés en France et en Espagne, dans les cavernes du Paléolithique. On a pu identifier là une caverne à incinération, à côté de laquelle se trouvait un autel avec une cupule destinée vraisemblablement à recevoir des offrandes liquides. Les auteurs de ces découvertes estiment ces documents comme remontant au quatrième millénaire avant notre ère chrétienne et se prolongeant jusqu'au milieu du troisième. Près de ce four crématoire se trouvait une roche nue creusée de nombreuses cupules et de rigoles, et portant des emblèmes et des signes attestant un culte apparemment relatif à une divinité chthonienne. Le livre biblique des Juges nous apporte quelques précisions sur les cuves à sacrifices dont l'une se voyait à Jérusalem sur l'emplacement de la mosquée actuelle de Koubbet es Sakhra.

En relation avec ces pierres à cupules, nous croyons utile de mentionner, dans l'ancien pays de Chanaan, de nombreux monuments mégalithiques, tels que dolmens, menhirs, cromlechs. Plusieurs dolmens sont aussi creusés de cupules, ce qui semble être là l'indice d'un culte des morts. Quant aux cromlechs, ils étaient des sortes d'enceintes autour d'une sépulture. Toutes ces traditions néolithiques sont reprises par les Sémites beaucoup plus tard et certains textes de Josué et du Deutéronome mentionnent des pierres levées à certaines occasions. La légende israélite rapporte ces ouvrages à une race de géants, les Rephaim, peuple qui aurait précédé en Chanaan l'arrivée des Amoreens. Certains lieux, comme Guilgal par exemple, portent des noms qui signifient cercles de pierres, c'est-à-dire cromlechs. On a suggéré enfin que les habitants de ces régions devaient habiter, non dans des grottes, mais dans des maisons de pierre et que leur croyance en la survie leur faisait construire pour leurs morts des demeures plus solides et plus vastes que les leurs.

Cette parenté entre les us et coutumes des peuples de l'Asie et les peuplades de nos régions nous autorise à penser à une relation entre eux tous, et leurs civilisations se rapprochant à tel point, que ce fut peut-être une seule et même civilisation ayant émigré du Moyen-Orient jusque chez nous. Avant de passer à l'étude de ces migrations, nous nous permettons d'insister sur le fait que ce n'est que vers la moitié du troisième millénaire qu'apparaissent, sur les rivages méditerranéens de l'Asie et de l'Afrique, les premiers signes d'écriture, sous l'influence des grands empires égyptien, babylonien et hittite.

Les chars.

Avant d'aborder le sujet de la parenté des signes et des emblèmes retrouvés sur les divers monuments mégalithiques, examinons la question des chars antiques et leurs caractéristiques principales. Qui dit char dit roue et qui dit roue fera immédiatement une relation entre la représentation graphique de la roue et le symbole de la roue solaire. Les chars n'apparaissent

en Chanaan que vers l'an 2000, c'est dire qu'à cette époque la civilisation mégalithique s'est déjà éteinte et que les peuples mégalithiques ont déjà émigré vers l'ouest. C'est donc plus à l'ouest que nous allons diriger nos études, dans la région du Sahara central, à la hauteur des massifs du Tassili et du Hoggar.

Dès les temps les plus reculés de la préhistoire humaine, il est incontestable qu'il existait une voie de pénétration entre la région de la Grande Syrte, à l'ouest de la Tripolitaine et le centre du Sahara. Du point de vue anthropologique d'ailleurs, la race de Cromagnon est très proche parente de la race berbère actuelle et l'on sait avec certitude que les Cromagnons — race de très haute taille dont la moyenne atteignait 1 m. 85, plus grande que toutes les plus hautes races actuelles — ont longtemps vécu en Afrique du Nord. D'autre part, il est non moins incontestable que des populations ont vécu, dès les époques les plus lointaines du Paléolithique supérieur, c'est-à-dire, il y a plus de cent mille ans, dans le désert qui alors n'en était certes pas un. Nous savons aussi avec certitude que ces mêmes populations préhistoriques anciennes ont occupé jusqu'aux territoires du Maroc actuel et leur habitat est sérieusement attesté par de nombreuses trouvailles, faites autant dans les montagnes du Hoggar que dans celles de l'Atlas.

De très nombreuses figurations de chars ont été reconnues, ces dernières années, dans toute la partie nord de l'Afrique, mais les plus intéressantes représentations ont été révélées grâce aux travaux de l'explorateur Henri Lhote et de sa mission, dans les montagnes du Tassili-n-Ajjer. Ce savant explorateur a relevé de très nombreuses fresques rupestres, hautes en couleurs et très finement exécutées. Parmi celles-ci, plusieurs représentent des chars utilisés pour la chasse aux mouflons, mais nous savons par d'anciennes chroniques égyptiennes et par les textes grecs et latins qu'il existait aussi des chars de guerre, à cette époque vieille de plus de cinq mille ans.

Parallèles.

Les figurations de roues, dans les relevés pris sur des monuments mégalithiques d'Europe occidentale, paraissent se rapprocher singulièrement de celles relevées par la Mission Henri Lhote. Les dessins représentant les chars sont d'autre part très ressemblants. Ils sont figurés en plan de la même façon, mais on en trouve aussi vus de profil, avec des roues à quatre rayons, identiques, aux figurations du sud de la Suède, au début de l'âge de bronze. Il y a donc là une possibilité certaine de correspondance et d'après les autres reproductions de chars, on peut suivre l'expansion des populations de l'Orient sumérien, vers la Lybie, à travers l'Egypte des premiers Pharaons et de là, vers le Maroc espagnol.

Nous pensons que toutes ces correspondances sont l'indice certain de l'émigration du peuple des mégalithes et de ses techniques, du Proche-Orient à travers le Bassin méditerranéen jusqu'en Europe occidentale. L'étude des signes relevés sur les monuments mégalithiques nous en fournira d'ailleurs une preuve encore plus éclatante.

Figurations et signes.

Si les roches du Paléolithique portent peintures et gravures, celles du Néolithique, par contre, sont très superficiellement gravées ou marquées de signes et de figurations beaucoup moins bien observables que les précédentes. C'est dire qu'il est assez difficile d'une

part de les découvrir et d'autre part de les interpréter, car ces signes foisonnent. Il en est cependant quelques-uns qui concordent et dont la signification est quasi assurée.

En premier lieu, étudions la roue ou son symbole immédiat, le cercle avec croix ou étoile à l'intérieur. Il s'agit bien là d'une figuration des rayons du soleil et comme souvent ces signes sont entourés de petits points, il doit s'agir de la voûte céleste. Chez les Sumériens, le soleil est représenté sous la forme d'une étoile. On a retrouvé en Chanaan un sceau portant gravée une scène babylonienne avec des hiéroglyphes égyptiens et une légende en cunéiformes. Sur la tête du personnage principal, à côté d'autres signes inconnus, on rencontre la figuration sumérienne du soleil éclatant, mais il faut bien préciser que ce sceau semble ne dater que du début du deuxième millénaire avant Jésus-Christ. Les habitants de Guézer, dont nous avons parlé précédemment, usaient, vraisemblablement comme poids, de quantités de petits disques perforés, faits en argile ou en pierre et très fréquemment décorés d'étoiles et de rayons du genre sumérien. En Egypte, l'étoile à cinq branches, gravée en creux, se retrouve très souvent, cependant que les figurations de roues sont en général à six rayons. Quant au soleil surmontant la tête du dieu Râ, on le représente sous la forme d'un disque qu'enrobe un serpent. Le signe hiéroglyphique du soleil se compose d'un cercle avec un point au centre et trois rayons tombant.

Au Tassili, à la période bovidienne (Néolithique), on trouve sur la tête de certaines figurations de femmes, des sortes de pétales de fleurs qui ont une certaine analogie avec les roues solaires retrouvées, sur un bloc près de Vex, au Val d'Hérens. A la même période, on situe certaines peintures représentant des femmes portant un serpent sur la tête. Enfin, un signe énigmatique se composant de deux cercles concentriques avec six rayons tombant pourrait être une figuration solaire, d'autant plus que ce signe se trouve dans une représentation de scène villageoise où l'on voit des huttes, des personnages et des animaux.

Au Portugal, le Néolithique a produit des peintures aux figurations solaires accusant une grande ressemblance avec celles du Tassili, mais plus encore avec certaines représentations sumériennes en étoile. Là, le signe du ciel étoilé et le signe solaire sont associés fréquemment à la figuration de la hache sacrée que l'on peut voir, comme mentionné à Stonehenge et aussi à Kermario en Bretagne. Mais comme l'affirme le professeur Maringer, les figurations du soleil sont plus fréquentes sur les monuments mégalithiques que celles de la hache. On rencontre enfin des figurations de cerfs, devant représenter l'astre solaire et cela dans la région madrilène. On sait que le cerf était regardé comme animal consacré au soleil, dans la religion des Celtes et des Gaulois.

Signes mégalithiques de chez nous.

On nous objectera peut-être qu'il est très facile d'établir des ressemblances, quand il ne s'agit que de signes et non de peinture. Nous croyons cependant que des correspondances existent et témoignent en tout cas de certaines influences de civilisations. C'est surtout en Valais, dans quelques vallées, que l'on a découvert les gravures de signes mystérieux sur des blocs erratiques. Cependant, le fait que ces blocs portent assez fréquemment des cupules associées en forme de roue atteste qu'il y a probablement des correspondances intéressantes. A l'Alpe Cotter, au-dessus d'Evolène, plusieurs pierres à cupules portent des roues, des croix, des cercles et des signes ressemblant à des têtards. Le

professeur Maringer voit dans des signes très ressemblants à ces têtards — signes gravés sur un dolmen de la région de Séville en Espagne — des figurations anthropomorphes. Ces mêmes têtards peuvent être observés facilement sur la pierre à cupules de Mont-la-Ville, sur les rochers à cupules du Planet à Salvan et sur des blocs près de Gandria, au Tessin.

Ce signe du têtard pourrait facilement être assimilé au signe oriental du serpent solaire. On a relevé sur certains blocs de la région de Vérossaz des signes que l'on voudrait être apparentés à une religion druidique signes qui se voient aussi sur les roches peintes de la Minateda en Espagne et que l'on peut rapprocher aisément des attributs du dieu solaire égyptien. Beaucoup de signes relevés sur nos blocs erratiques paraissent enfin se rapprocher de ceux peints sur les roches espagnoles, contemporains de la civilisation dite d'Alméria. On sait maintenant avec certitude que cette civilisation d'Alméria a produit des œuvres d'art, peintures et idoles, en rapport avec le stade de culture de nombreux pays de l'est méditerranéen et qu'elle s'est propagée jusqu'à l'art mégalithique.

Conclusions.

Il nous a paru intéressant de confronter la protohistoire de notre pays avec les témoins des découvertes les plus récentes de l'art mégalithique d'Europe et du Proche-Orient. Nous pensons qu'il y a dans ces considérations préhistoriques une source d'informations utiles à préciser l'histoire de nos origines. Depuis de nombreuses années, nos savants historiens se sont penchés sur l'étude des documents pré-lacustres, pour mieux situer cette histoire que nous connaissons mal et qui pourtant présente un enrichissement intellectuel certain. Il faut admettre avec notre historien vaudois et notre maître, M. Emile Kùpfer, qu'il faut attribuer aux Lacustres des origines orientales et que les ancêtres de ces Lacustres ont été des terriens, peut-être très différents des hommes des palafittes, mais qui ont coexisté longtemps avec eux.

Nous espérons avoir ainsi contribué au développement de l'intérêt archéologique dans notre pays et nous osons espérer que les gens de notre âge dit atomique trouveront, malgré leurs occupations toujours plus accaparantes et un rythme de vie toujours plus rapide, des loisirs leur permettant d'étudier comme nous ces problèmes qui peuvent paraître bien lointains, mais qui, pour ceux que cela passionne, n'en sont pas moins très récents.

C. Kraege.



ÉCOLE PÉDAGOGIQUE PRIVÉE

FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : F. PIOTET

- **PRÉPARATION** de gouvernantes d'enfants et **gardinières d'enfants** et d'institutrices privées.
 - **STAGE** d'application dans petites classes, garderies d'enfants, crèches, etc.
 - **NOMBREUSES** situations au service des élèves diplômées.
- La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous.

Ecole professionnelle de la ville de Bienne

Mise au concours, pour le 1er avril 1961, d'une place de **maître à plein emploi pour les branches générales** (langue maternelle, calcul, comptabilité, instruction civique, économie publique et dessin technique préparatoire).

Nombre d'heures hebdomadaires : 28.

Conditions d'admission :

- possession d'un brevet pour l'enseignement secondaire, éventuellement primaire ;
- expérience dans l'enseignement professionnel ;
- connaissance désirée de la langue allemande ;
- les candidats ayant suivi un cours annuel pour maîtres professionnels auront la préférence.

Le candidat élu aura l'obligation de suivre, selon les possibilités, des cours de formation et de perfectionnement. Il sera tenu d'entrer dans les caisses de retraite et d'assurance-maladie du personnel de la ville, et d'avoir son domicile à Bienne.

Traitement :

Min. Fr. 16 985.10, max. Fr. 20 516.10 y compris l'allocation de vie chère de 10 %, à laquelle s'ajoute une allocation annuelle de famille de Fr. 300.— et Fr. 240.— par enfant et par an.

Prière d'envoyer les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats au plus tard jusqu'au 31 décembre 1960 à la direction soussignée qui donnera tous renseignements complémentaires désirés (tél. 032 4 14 43).

Bienne, le 28 novembre 1960.

Le directeur : W. Hilty.

Musiklehrerstelle

im

Kinderdorf Pestalozzi

Trogen

Die hauptamtliche Stelle eines Musiklehrers unseres Kinderdorfes ist auf Sommer oder Herbst 1961 neu zu besetzen. Der Auftrag besteht in der Förderung und Pflege des gesamten musikalischen Lebens im Kinderdorf. Er umfasst im besonderen :

Gesangsunterricht auf allen Schulstufen
Chor- und Orchesterleitung
Instrumentalunterricht (neben Blockflöte wenn möglich Violine oder Klavier)
Mitwirkung bei den Veranstaltungen des Kinderdorfes

Mitarbeit der Frau auf künstlerischem, sozialem oder erzieherischem Gebiet erwünscht.

Nähere Auskunft über die Stelle erteilt der Leiter des Kinderdorfes, an den auch die handschriftliche Anmeldung bis spätestens Ende März 1961 zu richten ist. Erbeten sind Angaben über die persönlichen Verhältnisse des Bewerbers, über seinen Bildungsgang und seine bisherige berufliche Tätigkeit, ferner Zeugnisabschriften, Hinweise bezüglich Referenzen und ein Foto.

Dorfleitung Kinderdorf Pestalozzi Trogen



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.
LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890

**des livres
passionnants**

des récits instructifs

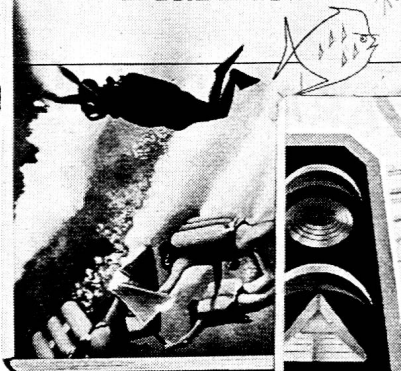
**une documentation
remarquable**



Volcans et éruptions



**Au seuil
des profondeurs
marines**



La route vivante

voilà ce que vous proposent les albums
Nestlé, Peter, Cailler, Kohler.
Ils constituent un instrument de
haute valeur éducative,
pratique entre les mains des maîtres,
attrayant pour les enfants.
L'image, la photo, les textes rédigés par
les grands noms du monde scientifique,
artistique ou littéraire, vous seront
précieux dans votre tâche d'éducateurs.

**Tous renseignements par le
Service des images NPCK, Vevey**

D e r n e

J.A.

Montreux 1

NESTLÉ

PETER

Cailler

KOHLER